

ANGERS

En 1973, la crise de l'école, déjà !

TÉMOIGNAGES D'ARCHIVES, PAROLES DE TÉMOINS. En 1973, l'État interroge les établissements, via un questionnaire, sur la crise de l'école.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

En 1973, le ministère de l'Éducation nationale envoie à tous les établissements scolaires un questionnaire sur « La crise de l'école », déjà ! Voici la réponse faite par Edmond Durand, enseignant, 34 ans d'ancienneté, principal du collège Chevreul, ancien lycée transformé en CES (collège d'enseignement secondaire), avec internat, 650 élèves.

E. Durand était originaire du Tarn. Arrivé en Anjou à l'été 1964, il a occupé le poste de censeur au lycée David-d'Angers (1964-1970), avant d'être nommé à Chevreul (1970-1981). En 1999, il a été reconnu comme Juste parmi les nations pour avoir protégé en 1943 des élèves « réfugiés alsaciens » au collège technique de Castres, où il était surveillant général, en cheville avec le directeur de l'établissement.

Mise en perspective avec les développements actuels de l'éducation et de la société, la lecture de ce document est très éclairante...

« Situation intérieure satisfaisante. Bonnes relations avec les diverses catégories (enseignants, élèves, parents) grâce à de nombreux entretiens.

Ouverture de l'école sur le monde

Nouveauté pour l'école en général : en positif, énorme effort de construction et de rénovation pédagogique ; en négatif, désaffection d'une partie assez importante de l'opinion publique jeune et double difficulté de l'Éducation nationale, d'une part pour intéresser les élèves peu motivés intellectuellement, d'autre part pour conduire tous les élèves vers des débouchés convenables.

Vœu pour l'évolution : poursuite de la rénovation amorcée, mais sauvegarder l'équilibre entre formation à l'expression orale et formation à l'expression écrite. Conserver et améliorer les divers types d'exercices formateurs pour la lecture et la communication écrite, sinon on ne formera que des pilotes.

Crise ou malaise de l'école ? À la fois crise de croissance et malaise.

Causes diverses : irruption d'un

SCENES DE LA VIE ANGEVINE
Manifestation pour la rénovation du collège Chevreul

Manifestation pour la rénovation du collège Chevreul, décembre 1994.

PHOTO : AMICALE DES CARTOPHILES DE L'ANJOU, 4 F12 783

nouveau monde culturel (monde technique, important pourcentage d'immigrés, civilisation de l'image et de la vitesse, etc.).

Démocratisation. Faux remèdes du néo-capitalisme ne cherchant que des rendements ou du gauchisme ne concevant qu'un nouveau départ à zéro.

Remèdes possibles : ouverture de l'école sur le monde, éducation de l'effort, solidité des connaissances de base. Conditions : budget convenable !

Origine des élèves de l'établissement : proportion assez équilibrée de diverses origines sociales, 20 % d'enfants de cadres supérieurs, professions libérales ou professeurs, 11 % d'enfants de petits commerçants ou artisans, 21 % d'enfants de cadres moyens, 35 % d'enfants d'ouvriers et d'employés, 7 % d'enfants d'agriculteurs. Origine rurale pour 15 à 20 % de l'effectif. Ensemble équilibré qui permet de redonner leur chance aux cas scolaires et aux cas sociaux.

[...] Contraintes du système scolaire : nécessité de desserrer les horaires. L'expérience des 10 % d'emploi du temps libre serait intéressante. Il y a bien des choses que l'on peut déjà assouplir, malgré les tutelles administratives et juridiques, l'exiguïté et l'âge des locaux. La laïcité et les statuts des services publics sont des parapets indispensables (respect mutuel des consciences, respect du patrimoine commun, etc.)

Efficacité de l'école : au plan de l'instruction, l'information transmise est reçue mais n'est pas toujours

assimilée. Vivant dans un monde surinformé, l'élève émousse son attention. L'exercice écrit aussi bien que l'exercice oral rapide (calcul mental par exemple) demeurent des gymnastiques intellectuelles indispensables.

[...] Rapports entre les résultats et les origines sociales : Dans la plupart des cas, il faut deux générations pour assurer une assez large égalité de chances. Un enfant de manœuvre peut espérer devenir cadre moyen et ses enfants, donc les petits-fils du manœuvre, pourront espérer devenir cadres supérieurs.

La formation permanente et la promotion à l'intérieur des professions pourraient et devraient corriger l'inégalité originelle. L'école maternelle peut beaucoup pour redonner une certaine égalité du langage et des chances.

Finalité de l'école, par ordre décroissant d'importance : formation de la personne, transmission, préparation à la vie de travail : goût de l'effort, soin, adresse, goût et sens de l'adaptation et de réadaptation, préparation à la vie sociale : éducation de l'esprit critique, de la volonté, du sens du service...

L'école peut s'attaquer à la division sociale et technique entre manuels et intellectuels : si les professeurs des disciplines intellectuelles considèrent les professeurs des disciplines artistiques et manuelles comme leurs égaux en dignité et en capacité de jugement et s'ils travaillent avec eux.

Transformation souhaitable de l'école : ouvrir l'école sur la vie sans

pour autant la détruire. L'école est un milieu de formation, un terrain d'entraînement, un champ d'exercices... La supprimer reviendrait à désarmer, devant la vie sociale, une grande majorité de jeunes.

Mieux former les maîtres, ce qui ne signifie pas les transformer en psychologues spécialistes, mais rechercher une formation équilibrée : connaissances intellectuelles et culturelles (savoir, psychologie, art, savoir-faire, sens de l'écoute, dévouement, enthousiasme).

Donner à l'école plus de moyens (crédits, locaux, maîtres et éducateurs) sans gaspillage. Organiser la formation permanente et établir des liaisons entre l'école et celle-ci. Il ne s'agit pas pour autant d'adapter l'école au marché du travail.

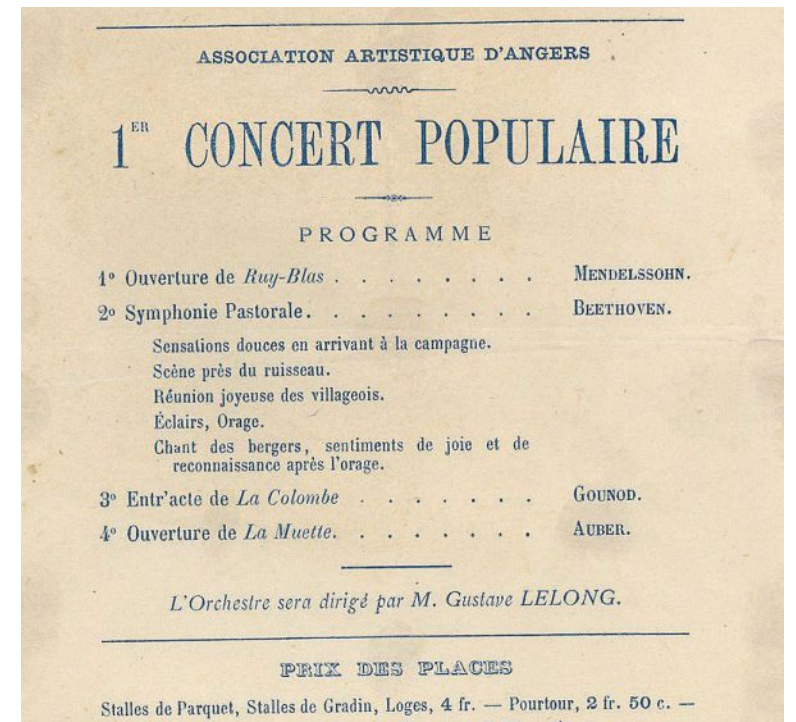
Le questionnaire conclut qu'il faut garder et redonner l'enthousiasme aux enseignants, ce qui est aussi le rôle d'un syndicat enseignant. Malgré les obstacles : gigantisme de l'Éducation nationale en général et de beaucoup d'établissements en particulier, suradministration et cloisonnement des bureaux.

Merci à Yves Durand, fils d'Edmond, pour la communication de ce document, désormais classé aux Archives patrimoniales sous la cote 1 J 3 698. archives.angers.fr.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

En 1877, le premier concert populaire de l'Association artistique d'Angers



Programme du premier concert populaire, 21 octobre 1877.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 1 J 3711

Les Archives patrimoniales conservent quatre des cinq premiers albums-souvenir – ou press-books pour employer un terme plus actuel – de l'Association artistique d'Angers dite Société des concerts populaires. Ils ont été réalisés par Jules Bordier, président de l'association, et couvrent les premières années de son existence, de 1877 à 1882, sauf l'année 1880-1881 qui, restée en mains privées, manque à la collection.

Le premier album s'ouvre par deux lettres circulaires du 13 décembre 1873, année de la première tentative de formation d'une association musicale : « Vous avez sans doute appris par les journaux qu'il était question de fonder à Angers un orchestre complet, destiné à faire entendre de la bonne musique, à en propager le goût et à le développer. Cet orchestre servirait au théâtre pendant l'année et pour les représentations d'opéra. Il donnerait une série de vingt concerts populaires, le dimanche après-midi, avec prix

accessibles à tous. » Cet épisode d'une création avortée est le plus souvent oublié, masqué par la réussite de la fondation de 1877. L'album de cette année-là donne le tableau des membres d'honneur et fondateurs de l'association, parmi lesquels on retrouve ceux de 1873. Charles Gounod en a accepté la présidence d'honneur, étant donné la présence de huit de ses collègues à la vice-présidence d'honneur, dont Massenet et Saint-Saëns.

Le premier concert populaire, sous la direction du chef d'orchestre Gustave Lelong, est donné le 21 octobre 1877 au cirque-théâtre, quai Royal. En voici le programme : Ouverture de « Ruy-Blas », de Mendelssohn ; « Symphonie pastorale », de Beethoven ; Entracte de « La Colombe », de Gounod ; Ouverture de « La Muette de Portici », d'Auber.

S.B.

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Un trop-plein de circulation rue des Ponts-de-Cé



Extrémité de la rue Rabelais vers la rue des Ponts-de-Cé, juillet 1971.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISSET, 9 F1 8340

La rue des Ponts-de-Cé, à gauche du cliché, était devenue insuffisante pour écouler tout le flot de circulation vers le sud d'Angers et les départs en vacances devenaient homériques. Son redressement est inscrit au plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension dès 1936. Les travaux tardent, une amor-

ce de la nouvelle voie, seulement jusqu'à la rue Auguste-Blandeau (sur la droite du cliché), est dénommée boulevard (et non avenue) de Lattre-de-Tassigny le 16 janvier 1956.

L'enquête parcellaire pour l'ouverture du boulevard se déroule en 1960. Le projet est déclaré d'utilité publique en septembre 1963, cepen-



Un peu plus loin, vers l'entrée de la rue des Ponts-de-Cé aujourd'hui.

PHOTO : CO - LAURENT COMBET

dant les travaux tardent. Ce n'est que le 10 mai 1967 qu'un article du « Courrier de l'Ouest » annonce sa mise en chantier pour le début de 1968. Date encore reportée. Les travaux se déroulent en 1970-1971. Les fondations du boulevard reposent sur un mélange grave-ciment mis au point par le Société d'équipement de

Maine-et-Loire (Sodemel) et les Ponts et Chaussées, grâce aux matériaux extraits du creusement du futur lac de Maine. La nouvelle voie est inaugurée le 8 mai 1972 en présence de la maréchale de Lattre, qui reçoit la médaille de la Ville d'Angers des mains du maire Jean-Turc.

S.B.

ÇA S'EST PASSÉ LE 8 MARS 2025

« Pionnières et battantes »

Elles étaient Angevines et lancées d'alerte en leur temps. Le 8 mars 2025, la guide-conférencière Odile Wibault leur a consacré un itinéraire spécial dans la ville, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. « Elles étaient enseignantes, militantes, juristes, syndicalistes, journalistes, résistantes. Elles étaient pionnières et toujours battantes », rapporte Le Courrier de l'Ouest dans son édition du jour. Relativement connues, ces femmes « inspirantes » auraient pu « se contenter d'avoir une situation privilégiée confortable », détaille la guide. « Elles ont choisi au contraire de mettre leur situation professionnelle et/ou personnelle au service des causes qui leur tenaient à cœur : défense de la justice, des ouvriers, des mal-logés, des populations civiles victimes des conflits ».

« Quelle que soit leur époque », poursuit-elle, « chacune d'entre elles a fait preuve de résistance,

d'endurance, de ténacité pour faire avancer leurs idées à travers des initiatives souvent modernes. Ces personnalités ont fait avancer les droits des femmes en défendant les droits de l'Homme, et particulièrement les populations les plus vulnérables ». À l'image de Charlotte Blouin, qui a développé une pédagogie pour permettre aux personnes sourdes et muettes d'apprendre.

De Louise Mulot, qui a contribué à la création de l'institut Montclair pour les jeunes déficients visuels, de Christine Brisset infatigable dans sa lutte contre le mal-logement, de Michèle Gianotti, première présidente du barreau d'Angers au XX^e siècle, de Barbara Chantenay-Stirling, brancardière pendant la Première Guerre mondiale et résistance en 39-45.

Mireille Puau